

Appellation
Patrouilleur(euse)

No d'emploi
ME0159

Nature du travail

- **Inspecte les lignes de transmission et de distribution en les patrouillant à pied, en véhicule-automobile, en hélicoptère ou autre moyen de transport.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHE DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés: mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Vérifie l'état des pylônes, des poteaux, des haubans et ancrages et peut, occasionnellement, monter dans les pylônes pour vérifier et rapporter l'état des joints, conducteurs, flèches, traverses, isolateurs, exigeant des réparations ou remplacements.**
14. **Détecte visuellement les pannes sur les lignes; en établit la nature et détermine l'urgence du travail à effectuer.**
15. **Localise sur les photographies aériennes, les emplacements possibles d'éboulis ou d'érosion, les empiétements, obstructions, voies d'accès, cours d'eau.**
16. **Inspecte les lignes, droits de passage, etc., et fait rapport de la condition de l'état de la végétation.**
17. **Vérifie sur les lieux, à l'aide de plans, le tracé des circuits et indique les corrections; fait des croquis.**
18. **Prend, lorsque requis, des consignes sur les lignes.**
19. **Dépiste, à l'aide d'un détecteur approprié, les bris de contrepoids; installe des repères pour la réparation.**
20. **Tient à jour un inventaire des poteaux et structures.**
21. **Effectue des travaux mineurs d'entretien sur des structures au niveau du sol, peinture et pose des enduits.**
22. **Participe à la gestion de la récupération des huiles lors de déversements.**
23. **Participe aux activités pour l'application de la norme ISO 14001.**
24. **S'assure de la gestion du matériel dans les dépôts.**

Appellation Patrouilleur(euse)	No d'emploi ME0159
--	------------------------------

- 25. Peut conduire un véhicule.
- 26. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.
- 27. Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	3	3	1	2	1	2	2	2	2	3	2	TOTAL	CLASSE
POINTAGE	30	30	7	24	7	20	24	18	18	24	12	214	6

Appellation Patrouilleur(euse)	No d'emploi ME0159
---	-------------------------------------

Exigences d'emploi

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Montage de lignes électriques ou toute combinaison de formation académique et expérience jugée équivalente dans la vérification, la réparation et l'entretien de pylônes, structures, haubans, ancrages, joints, conducteurs, flèches, traverses, isolateurs, etc.

Posséder au moins trois années d'expérience dans la vérification, la réparation et l'entretien de pylônes, structures, haubans, ancrages, joints, conducteurs, flèches, traverses, isolateurs, etc.

Être en mesure de lire et d'interpréter des plans et croquis relatifs aux tâches à effectuer.

Être en mesure d'utiliser lorsque requis divers appareils de mesure tels VAT 2000, phasing stick, etc.

Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi incluant le Code de sécurité des travaux.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Être en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ 2016-02-01
--	--	--